

fois que le gouvernement intervient, avec les meilleures intentions du monde, pour aider le cultivateur, celui-ci en souffre. Quant au fromage et au beurre...

M. BROWN: Monsieur le président, un producteur aussi compétent que celui dont monsieur vient de parler peut faire et fait lui-même le classement de ses produits. A en juger par notre expérience, s'il n'obtient pas un prix avantageux, c'est que ses méthodes de vente sont mauvaises, car il y a au Canada des milliers de producteurs comme lui dont les classements sont acceptés sur les marchés du centre parce que leur compétence comme classeurs est reconnue.

M. PICKEL: Voudriez-vous nous dire comment se fait le classement à la ville? Est-ce que l'on examine et classe chaque caisse?

M. BROWN: Oui. Je dirai qu'il se vend dans les grands centres très peu d'œufs qui n'ont pas été mirés et classés.

M. PICKEL: Combien de bureaux de classement avez-vous à Montréal?

M. BROWN: Le ministère ne fait pas le classement. Tous les classements d'œufs se font par le commerce.

M. PICKEL: Combien d'inspecteurs avez-vous?

M. BROWN: Quarante-neuf au Canada.

M. SHAVER: Combien à Montréal?

M. BROWN: Cinq.

M. PICKEL: Cela revient à mettre l'inspection entre les mains des commissionnaires.

M. BROWN: Il existe à Montréal, à l'entrepôt frigorifique de la Commission du havre, à la disposition de tout expéditeur, un dépôt neutre de classement des œufs, où un classeur compétent classe chaque envoi et un inspecteur en tire et examine un échantillon.

M. COOTE: Que coûte cette opération?

M. BROWN: Deux cents. Un cent et demi pour le classement et un demi cent pour livraison dans la ville.

M. GARLAND: La douzaine ou la caisse?

M. BROWN: La douzaine. Le bureau de classement de l'entrepôt frigorifique de la Commission du havre mire et classe les œufs, en dresse le relevé et en fait la livraison. Si un producteur désire expédier des œufs à un détaillant, le bureau de classement les livre à, mettons, 4826, rue Notre-Dame. Cela fait partie des frais de 2 cents.

M. PICKEL: Sans vouloir amoindrir la probité des commissaires, il me semble qu'un classement neutre de nos œufs serait préférable. Le sentiment existe par tout le pays que lorsque le producteur expédie ses œufs à la ville, le commissionnaire les paie le prix qui lui plaît. Cela ne fait aucun doute et le mécontentement est grand. Il importe de remédier de quelque façon à cet état de choses, je ne sais trop comment.

M. GARLAND: La seule solution n'est-elle pas la vente en coopérative par le producteur?

M. PICKLE: Peut-être, lorsque le classement se fait devant lui, mais quant à expédier une caisse d'œufs à un commissionnaire de Montréal qui les classe lui-même, c'est devenu chez nous une véritable farce.

M. BROWN: Comme vous le savez, la coopération n'a jamais atteint d'importantes proportions dans l'Ontario et le Québec. La majeure partie des œufs de la Colombie-Britannique, une grande partie de ceux des prairies et la très grande partie de ceux des provinces Maritimes sont vendus aux consommateurs directement par les coopératives de production. Des centaines de wagons sont ainsi vendus. Le développement actuel de l'Ouest provient largement du fait que les producteurs non seulement font leur propre classement, mais savent